

DÉCLARATION DE PARTICIPATION DE DÉPUTÉS

À DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES PAR DES TIERS

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 5, PARAGRAPHE 3, DE L'ANNEXE I DU RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN
CONCERNANT LE CODE DE CONDUITE DES DÉPUTÉS AU PARLEMENT EUROPÉEN, EN VERTU DUquel il est interdit aux députés de faire des bénéfices financiers et de conflits d'intérêts

PARLEMENT EUROPÉEN

REÇU LE

23 SEP. 2015

Nom: GOVLARD

Prénom: SYLVIE

Unité

Administration des Députés

Je soussigné(e) déclare par la présente, sur l'honneur et en pleine connaissance du règlement du Parlement européen, en particulier de son annexe I contenant le code de conduite des députés, conformément à l'article 5, paragraphe 3, de ce code ainsi qu'à la décision prise par le Bureau le 15 avril 2013, avoir, à la suite d'une invitation et dans l'exercice de mes fonctions de député au Parlement européen, participé à la manifestation suivante organisée par un tiers, pour laquelle mes frais de voyage, d'hébergement ou de séjour ont été payés ou remboursés par un tiers:

Date: 23/09/2015

LES INDICATIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE DÉCLARATION SONT FOURNIES SOUS LA SEULE RESPONSABILITÉ PERSONNELLE DU DÉPUTÉ ET DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉES AU PLUS TARD LE DERNIER JOUR DU MOIS SUIVANT LE DERNIER JOUR DE SA PARTICIPATION À UNE MANIFESTATION CONFORMÉMENT À LA DÉCISION DU BUREAU DU 15 AVRIL 2013.

La présente déclaration sera publiée sur le site internet du Parlement.

À ENVOYER PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE À:

Administration-Députés@europarl.europa.eu

FAIRE SUIVRE L'ORIGINAL SIGNÉ À:

PARLEMENT EUROPÉEN

Unité "Administration des députés"¹

rue Wiertz, 60

PHS 07B019

B - 1047 BRUXELLES

¹ Avis juridique: L'unité "Administration des députés" est responsable du traitement des données au sens du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2000 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions et organes communautaires et à la libre circulation de ces données (JO L 8 du 12.1.2001, p. 1) et de la décision du Bureau du 22 juin 2005 relative aux dispositions d'application de ce règlement (JO C 308 du 6.12.2005, p. 1).

FR

INFORMATIONS OBLIGATOIRES		INFORMATIONS À COMMUNIQUER	À COMPLÉTER EN CONSÉQUENCE
TIERS		Nom, fonction et adresse du tiers ayant payé ou remboursé les frais du député ²	UNITED EUROPE, GERMANY
TYPE DE FRAIS COUVERTS		Voyage:	Oui / Non Moyen de transport (p. ex. avion, train): Classe (p. ex. économique, affaires):
		Hébergement:	Oui / Non Nom de l'hôtel: L'ouïe à Place Nombre de nuits ³ : 2
		Frais de séjour:	Oui / Non /En partie (veuillez préciser dans la partie "Commentaires" ci-dessous)
DÉTAILS DE LA MANIFESTATION		Dates (et durée) de la participation du député à la manifestation:	16/07/2015
		Type de manifestation (s'il n'est pas possible de joindre un programme de la manifestation à la déclaration, veuillez la décrire dans la partie "Commentaires" ci-dessous):	
		Lieu (pays, ville):	BERLIN, DE
		INFORMATIONS FACULTATIVES	
		COMMENTAIRES	

² Si le tiers figure dans le registre de transparence, un renvoi peut y être fait.
³ Les petits déjeuners ne doivent pas faire l'objet d'une déclaration séparée.

“Economic Growth: A Challenge for the Eurozone”

CEO Roundtable Berlin, 16. July 2015

Programme:

19.00	Drinks and Food
19.30	Welcoming remarks by Manfred Kurz , Würth Haus Berlin
19.40	Introduction by Wolfgang Schüssel , President of United Europe
19.50	Contribution by Marcel Fratzscher , German Institute for Economic Research (DIW)
20.05	Contribution by Mario Monti , former Prime Minister of Italy and EU Commissioner
20.15	Contribution by Anne Lauvergeon , former CEO of Areva and head of the French Prime Minister’s Commission on Innovation
20.25	Discussion moderated by Wolfgang Schüssel
21.45	End of Roundtable, informal gathering

Format:

A United Europe CEO Roundtable with 30 participants from France, Italy and Germany, The discussion will be kept strictly confidential to allow for an open exchange of views.

Topic:

“Economic Growth: A Challenge for the Eurozone”.

The European Union, especially the Eurozone, urgently needs to deliver on growth and employment. Yet the governments of France, Italy and Germany — the three most important economies of the Eurozone — seem to be unable to agree a common strategy. This is why we are bringing together business leaders from all three countries to try and reach a consensus on at least some elements of a European growth policy.

Location:

The CEO Roundtable will take place in the Würth Haus Berlin, Inselstraße 16, 14129 Berlin, overlooking the Wannsee. We are very grateful to the Würth Group for their generous hospitality. For a hotel, Würth recommends the Schlosshotel im Grunewald:
<http://www.schlosshotelberlin.com/>, but there are other hotels nearby as well.

Logistics:

Please advise whether you are coming with a chauffeur or with security personnel. There is parking available at the Würth Haus Berlin.

Queries:

Christoph Riess (phone +49 172 625 0125; email christoph.riess@united-europe.eu)
 Bettina Vestring (phone +49 160 973 50 679; email bettina.vestring@united.europe.eu)